

**Informations brèves du CJB
(séance du 17 décembre 2014)**

La Neuveville, le 19 décembre 2014

Démission d'Anne-Caroline Graber

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a enregistré la démission d'Anne-Caroline Graber (UDC, La Neuveville). Entrée en fonction en 2010, elle quittera le conseil au 31 décembre. Mme Graber souhaite pouvoir concentrer son engagement politique sur son activité de députée au Grand Conseil. Elle sera remplacée par Didier Lecomte (Plateau de Diesse).

Soutien à l'apprentissage francophone

Le CJB veut inciter le canton de Berne à se positionner en tant que formateur d'apprenti-e-s francophones. Avec l'appui du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), il a lancé 2 démarches. Premièrement, les conseils demandent à la Direction de la police et des affaires militaires (POM) de maintenir l'offre d'une place d'apprentissage au sein de son antenne neuvevilloise pour le sport, la sécurité civile et militaire. Deuxièmement, ils ont écrit à la Direction des finances pour obtenir des données statistiques sur le nombre d'apprenti-e-s francophones engagé-e-s par le canton.

Subventions périodiques du Fonds de loterie

Le CJB s'inquiète d'une augmentation des prélèvements pour le soutien aux monuments historiques d'importance nationale ouverts au public (Collégiale de Berne, châteaux et anciens domaines). Il a écrit à la Direction de la police et des affaires militaires (POM) à propos du calcul de son enveloppe du Fonds de loterie. Jusqu'à fin 2014, le canton de Berne versait 2.7 millions par an auxdites institutions, ce qui portait la contribution indirecte du CJB à 143'000 francs (5.3% du total). Pour 2015 le Grand Conseil a décidé d'étendre la liste des institutions et d'ajouter les contributions pour la conservation des bâtiments, ce qui pourrait porter la contribution du CJB à 300'000 francs par an. Le CJB se réjouit par contre que le Musée de la vigne Le Fornel, à Chavannes (commune de La Neuveville), figure désormais sur la liste des institutions soutenues par le Fonds de loterie.

Collaboration franco-suisse

Le CJB a pris connaissance de la Stratégie transfrontalière de développement franco-suisse, qui fait l'objet d'une procédure de consultation menée par la Conférence Transjurassienne (CTJ). Il relève que le Jura bernois n'est pas directement frontalier et qu'à ce titre, il est intéressé par des collaborations sélectives sur les projets qui concernent un large périmètre.

Géoinformation

Le CJB a pris position sur les ordonnances d'application relatives à la nouvelle loi cantonale sur l'information. Il insiste la nécessité de mettre à disposition des communes du Jura bernois des outils informatiques en français afin de leur permettre de remplir leurs tâches en la matière.

HES-SO, HE-Arc, HEP-BEJUNE

Le CJB approuve les autorisations de dépenses 2015 pour financer la participation du canton de Berne à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), la Haute école Arc (HE-ARC) et la Haute école pédagogique commune aux cantons de Berne, Neuchâtel et Jura (HEP-BEJUNE). Il a envoyé un préavis positif à l'attention du Conseil exécutif. Le montant total à charge du canton de Berne pour les trois établissements se situe à hauteur de 18.25 millions.

Autres dossiers

Dans sa séance du 17 décembre 2014, le CJB a également :

- pris position sur le projet de Plan directeur 2030 (cf. annexe) ;
- pris position par 11 voix contre 9 et 4 absentions sur le projet de Plan de mesures pour la protection de l'air 2015/2020 (cf. annexe) ;
- adopté le contrat 2015 de subventionnement du poste de délégué interjurassien à la jeunesse, permettant le versement d'un montant de 50'000 francs par la Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) ;
- pris connaissance des propositions du canton de Berne à la Confédération en vue de développer l'offre ferroviaire 2030, avec notamment la volonté d'augmenter la capacité des trains et de réaliser de nouvelles gares à Bévillard, Saint-Imier et Villeret ;
- pris acte de la fin des activités du groupe de coordination sport interjurassien ;
- accordé des subventions pour un montant total de 75'000 francs, dont 20'000 pour l'organisation de la saison éviDanse 2014-2015, 18'000 francs pour le Café-théâtre de la Tour de Rive à La Neuveville, 15'000 francs pour l'édition 2015 du Tour de Romandie cycliste et 5'000 francs pour la revue Saintimania ;
- pris officiellement congé de son secrétaire général.

Annexes

- Prise de position sur le Plan directeur 2030
- Prise de position sur le Plan de mesures pour la protection de l'air 2015/2020

Informations

Fabian Greub secrétaire général du CJB : 078 759 84 39